

RAPPORTS 2021

_MORAL
_ACTIVITÉ
_FINANCIER

Assemblée Générale du 21 juin 2022



**GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
HANDI LYON RHÔNE** _____

RAPPORT MORAL



L'année 2021 s'est naturellement inscrite comme une année de transition, fragile, entre une période de confinement stricte en 2020, et une année 2022 qui amorce un retour progressif à la « vie d'avant ».

2021 a ainsi été marquée tout à la fois par un contexte sanitaire qui est demeuré prégnant, où le manque de lisibilité sur la durée et l'intensité des périodes de déconfinement a continué à peser, et par un contexte de reprise économique fort, générant des tensions sur le marché du travail sur un ensemble de secteurs d'activité.

Ce contexte de reprise a lui-même été contrarié par divers facteurs liés à la pandémie (circulation du virus et restrictions sanitaires, périodes d'arrêt ou d'isolement pour les cas contacts...) mais aussi à d'autres motifs (attractivité de métiers requestionnée, concurrence accrue sur des métiers ou filières, nouvelles orientations et reconversions professionnelles parmi les salariés et demandeurs d'emploi, conséquences psychologiques des périodes d'isolement et d'incertitudes...).

La vocation du Groupement d'Employeurs a pris tout son sens dans cette période :

- En permettant aux entreprises et aux fonctions publiques de bénéficier de solutions et de ressources humaines adaptées à leur situation, permettant de répondre aux opportunités et aux contraintes de la période, avec cette lisibilité toute relative sur l'évolution de leur activité dans la durée.
- En offrant aux personnes en situation de handicap l'acquisition de nouvelles périodes d'expérience professionnelle, de formation, contribuant à la construction du parcours en vue d'une insertion pérenne.

En effet, le principe de la mise à disposition offre des solutions adéquates en termes de flexibilité et d'adaptabilité des compétences, mais aussi en termes de point d'entrée pour des insertions pérennes et une démarche inclusive.

Comme nous l'indiquions à l'occasion du rapport moral de 2020, tant du point de vue de l'offre de services aux adhérents que du point de vue de l'accompagnement au retour à l'emploi de personnes fragilisées sur le marché de l'emploi, « le Groupement d'Employeurs n'a jamais été autant dans son rôle »

Le Groupement d'Employeurs s'est attaché à promouvoir fortement en 2021 son projet social, son fonctionnement, et à communiquer plus largement, avec nos partenaires, sur son offre de services et son rôle d'acteur favorisant l'intermédiation inclusive sur le marché de l'emploi.

Des initiatives ont été conduites en ce sens en 2021.

Citons :

- L'organisation par le Medef Lyon Rhône de la Matinale « Handicap - La mise à disposition des salariés en situation de handicap, un pari gagnant-gagnant », en présence de la Présidente de l'Agefiph, et avec l'intervention du Groupement d'Employeurs lors de la table ronde dédiée au concept de temps partagé.
- La réalisation d'une action de communication à visée externe et interne avec l'entreprise BASF, présentant la coopération et l'engagement de l'entreprise sur le site de Genay, avec le concours de salariés mis à disposition par le Groupement, incluant vidéo, presse spécialisée, et réseaux sociaux ;
- Une présence active durant la SEEPH, à travers la tenue d'une e-conférence de presse pour présenter le projet Alternance à Temps Partagé, ou encore une interview réalisée avec Lyon Décideurs.



Sans doute - le rapport d'activité y reviendra – devons-nous nous attacher à promouvoir plus encore le concept de la mise à disposition, sa facilité et souplesse de mobilisation, et valoriser l'accompagnement proposé aux adhérents et aux personnes.

A l'image de BASF, dont l'engagement au sein du Groupement est précieux, je tiens à remercier chaleureusement nos adhérents pour leur confiance, ainsi que les salariés dont la mobilité professionnelle est à saluer. Ils nous invitent à trouver toujours plus de solutions et de facilités en termes d'emploi. Nos partenaires, au premier rang desquels l'Etat, mais également les organisations patronales du territoire, nous honorent également de leur confiance ; leur soutien sur les projets et initiatives nous permet d'innover davantage chaque année.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à l'Association, sa gouvernance et son équipe, pour leur investissement et leur dynamisme qui ne se sont pas démentis au cours de cette année 2021.



Patrick OFFNER
Président



Assurément, l'exercice 2021, s'il s'est inscrit dans une conjoncture économique plus favorable et un espace de contraintes sanitaires moindre qu'au cours de l'année 2020, est toutefois resté empreint d'une certaine prudence des entreprises dans la concrétisation des initiatives et partenariats envisagés, quand bien même le Groupement d'Employeurs constitue dans son objet une réponse aux besoins des entreprises, en matière de solutions RH, d'accompagnement, et de flexibilité.

Ainsi, de nombreuses prises de contact n'ont pu aboutir sur des mises à disposition effectives, malgré l'intérêt exprimé par différents employeurs ou secteurs d'activité.

Ces constats se traduisent dans certains résultats d'activité du Groupement d'Employeurs, tels que présentés ici :

- Un nombre d'adhérents qui diminue (recul de - 20%), confirmation d'une tendance qui consiste pour les entreprises à solliciter ou renouveler une adhésion dès lors qu'une demande de mise à disposition est réellement envisagée ou prête à être engagée.
- Un nombre de demandes de mise à disposition qui fléchit également (recul de - 28%)
- Un nombre de conventions de mise à disposition signées qui se situe en retrait (recul de -18%).

Pour autant, le Groupement d'Employeurs aura favorisé la pérennité de nombreux emplois (40% des contrats de mise à disposition se font avec des salariés en CDI au sein du GE HLR). Et il aura contribué à un nombre d'heures de mise à disposition s'élevant à près de 14 400 heures, soit une baisse relative de -8% en comparaison de l'exercice précédent.

De fait, le nombre d'heures de mise à disposition réalisées sur la dernière période se révèle inférieur au niveau constaté avant la crise sanitaire, attestant pour une part d'une lisibilité toute relative des adhérents dans leur projection d'activité, mais aussi des difficultés grandissantes, comme pour tout employeur, pour assurer le sourcing correspondant aux besoins, comme cela sera précisé ci-après.

Le résultat présenté et ces quelques évolutions entre les exercices 2021 et 2020 ne doivent pas occulter les observations et éléments d'analyse suivants :

- La réduction des moyens consacrés aux volets prospection et promotion de l'offre de services du Groupement d'Employeurs, compte-tenu de la mobilisation importante des moyens du Groupement au développement de solutions innovantes dans le cadre du déploiement de projets et outils spécifiques. Solutions qui visent à terme une amélioration des modalités de déploiement du principe du temps partagé et solidaire entre adhérents et personnes en situation de handicap.

- Le besoin d'amplifier et de sécuriser le sourcing de candidats susceptibles de répondre aux sollicitations des adhérents : qu'il s'agisse de nouvelles demandes de mise à disposition, de pallier des absences de personnel mis à disposition, d'anticiper les sollicitations sur des métiers ou secteurs d'activité spécifiques (...). Cet enjeu est essentiel dans le développement métier et économique du Groupement d'Employeurs et cette dimension n'a pu être pleinement explorée en 2021 en raison d'arbitrages sur les priorités. Ainsi, dans la mesure où les adhérents formalisent majoritairement les demandes de mise à disposition lorsque la capacité du Groupement d'Employeurs à présenter au moins un(e) candidat(e) est avérée, le nombre de demande de mise à disposition enregistré (36) est en réalité inférieur au nombre réel de sollicitations sur l'exercice. L'enjeu de poursuivre le développement d'une candidathèque demeure d'actualité pour les futurs exercices. Des actions sont prévues en ce sens pour 2022.
- Une capacité, chaque année, à mobiliser de nouveaux adhérents : en 2021, le nombre d'adhérents a ainsi été renouvelé à hauteur de 30%.
- Un nombre d'heures moyen de mise à disposition qui progresse : de 606 heures en 2020 à 725 heures en 2021 (+20%)

En marge de cette activité de mise à disposition, il convient de souligner le développement conduit au cours de l'année sur le Portail d'Emplois Partagés Solidaire (PEP'S), dont la genèse et les objectifs avaient fait l'objet d'une présentation lors du dernier rapport d'activité, suite à un appel à projets et un co-financement de l'Etat (DREETS) et d'Alexio dans le cadre d'une convention de revitalisation.

L'analyse et l'ingénierie mobilisées sur ce Portail auront constitué un axe fort du développement de l'offre de services du Groupement d'Employeurs Handi Lyon Rhône auprès des adhérents et des entreprises.

2021 aura ainsi vu des avancées importantes en vue de la création d'une plateforme de partage de compétences répondant à la saisonnalité des besoins des entreprises et favorisant la montée en compétences des salariés et la pérennisation des emplois.

Pour rappel, ce Portail poursuit de nombreux objectifs, parmi lesquels :

- Favoriser le développement de l'emploi partagé
- Réduire les temps d'interaction entre la demande d'un adhérent et la proposition de profils du Groupement d'Employeurs
- Permettre le développement de l'offre de compétences des bénéficiaires du Groupement d'Employeurs

2022 sera l'occasion de présenter et déployer ce Portail.

Les résultats exposés ici n'auraient pas été rendus possibles sans une forte mobilisation de l'équipe du Groupement d'Employeurs, engagée sur de nombreuses actions et activités sur l'ensemble de l'exercice. La disponibilité auprès de l'ensemble des acteurs est une vraie force pour le Groupement.

Ces résultats n'auraient pas été atteints sans la qualité des relations tissées avec les adhérents, partenaires, et salariés du Groupement. Cette coopération constitue une réelle source de satisfaction.

Également, et naturellement, je tiens à remercier chaleureusement le Président et l'ensemble de la gouvernance du Groupement d'Employeurs dont la richesse des échanges et l'investissement tout au long des instances réunies en 2021 auront été essentiels et moteurs.



Pierre-Alain DARLES
Directeur Général

Indicateur	Réalisé (en cumul)	Rappel réalisation n-1
Nb d'heures de MAD payées	14 383 heures	15 645 heures
Nb d'heures de MAD facturées	11 605 heures	12 388
Nb adhérents au GE HLR	16	20
Nb nouveaux adhérents	5	5
Nb de demandes de MAD	36	50
Nb d'adhérents ayant déposé une demande de MAD	16	19
Nb de demandes de MAD avec propositions de candidats	93,3%	92%
Nb moyen d'heures de MAD par entreprise utilisatrice	725,34	606,32
Nb de salariés en contrat	20 (dont 5 nouveaux salariés)	24 (dont 10 nouveaux salariés)

Typologie de handicap		
Maladie invalidante	7	35 %
Moteur	9	45 %
Visuel	1	5 %
Trouble psy	1	5 %
Multi-handicap	2	10 %

Nouveaux salariés mis à disposition		
2020	10	41 %
2021	5	25 %

Origine du sourcing		
Cap emploi	16	80 %
Autres	4	20 %

Type de contrat		
CDD	12	60 %
CDI	8	40 %

Sexe		
Femme	9	45 %
Homme	11	55 %

Âge	
Âge moyen	48 ans

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier 2021 est le reflet de cette double dimension qui caractérise aujourd'hui l'identité du Groupement d'Employeurs, composée d'une part de l'activité de mises à disposition, d'autre part du développement de projets visant l'élaboration de solutions innovantes en faveur de l'intermédiation entre les besoins des adhérents et les profils des bénéficiaires.

Sur l'activité de mise à disposition, le nombre d'heures de mise à disposition réalisées et facturées entre 2020 et 2021 s'est contracté (respectivement - 1 260 heures environ, et - 780 heures), générant un recul de l'ordre de 3% du chiffre d'affaires correspondant, par rapport à l'exercice 2020. À noter que l'évolution à la baisse du niveau de rémunération moyen, corrélé à la modification de la structuration et de la qualification des métiers sur lesquels les mises à disposition ont été réalisées, sont également susceptibles d'impacter le chiffre d'affaires pour un nombre d'heures équivalent.

Les produits d'exploitation sont ainsi également portés par les dotations liées au développement des projets, notamment dans le cadre des appels à projets obtenus sur la dernière période, et faisant l'objet de co-financements publics et privés.

Ces financements, conjugués à une reprise sur amortissements et provisions, complètent le chiffre d'affaires de l'activité de mise à disposition pour atteindre en 2021 un montant de 336 826 euros traduisant une progression de +13% par rapport à l'exercice précédent.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont été réellement maîtrisées, se situant légèrement au-dessus du seuil de 300 000 euros, en légère baisse de 10 000 euros en comparaison à l'année 2020. Ce montant est le reflet de l'évolution des charges liées aux mises à disposition, mais également le fruit d'un effort significatif de maîtrise du coût de développement du Groupement. Toutefois, cette maîtrise ne saurait s'inscrire dans la durée sans compromettre à terme le niveau d'activité, et la qualité du service rendu aux nombreuses sollicitations des adhérents.

Le résultat d'exploitation s'est ainsi fondé sur cette double évolution - progression des produits d'exploitation et maîtrise des charges d'exploitation - pour atteindre en 2021 un solde positif de l'ordre de + 35 000 euros, représentant une évolution favorable d'environ + 50 000 euros en comparaison de 2020.

Les résultats financiers et exceptionnels se révèlent tout à fait marginaux, et le Groupement d'Employeurs Hand Lyon Rhône obtient au terme de l'exercice 2021 un résultat net global de + 36 016 euros, un résultat à saluer après 2 exercices marqués par des déficits de - 30 K€ et - 15 K€ sur les 2 années précédentes.

Si l'avenir reste à consolider, il est attendu du développement des projets et actions innovantes un impact favorable en termes de services pour les adhérents et les personnes en situation de handicap, permettant un accroissement de l'activité et par répercussion une sécurisation de la situation économique du Groupement d'Employeurs. C'est tout le sens également de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat lancé en fin d'année 2021, auquel nous avons répondu.

Dans le prolongement des précédents messages, je souhaite à mon tour exprimer mes chaleureuses félicitations à l'équipe du Groupement d'Employeurs, remercier les Membres du Conseil d'Administration qui témoignent à chacune de nos instances de leur attachement à cette belle initiative. Et réaffirmer à nos adhérents et aux personnes accompagnées que nous gardons toujours à l'esprit, avec nos partenaires, cette volonté d'œuvrer en faveur de solutions d'insertion toujours plus adaptées.



Stéphane BENZONI
Trésorier



HANDI LYON RHÔNE

NOS COORDONNÉES

213 rue de Gerland
Les Jardins d'Entreprises
Bâtiment F2
69007 Lyon

✉ ge-hlr@handilyonrhone.org

🌐 handilyonrhone.org

📞 04 37 53 01 30

Retrouvez toutes nos actualités et informations utiles sur notre site internet :
handilyonrhone.org